

Ariane 2

Le réchauffement de la salle de bains sera assuré par un chauffage soufflant de marque Applimo, modèle Ariane composé de résistances à faible inertie. Il aura une carrosserie acier avec peinture époxy polyester polymérisé et sera équipé de :

- Boîtier de commande en partie supérieure, capot de protection métallique.
- Thermostat électronique.
- Programmable par fil pilote en 4 ordres (Confort, Eco, Hors-gel, Arrêt chauffage).
- Sécurité thermique automatique.
- Fixation par dossier encliquetable.
- Soufflerie par turbine tangentielle silencieuse protégée par un filtre anti-poussière nettoyable avec voyant de saturation.
- Livré de série avec cordon 2 fils + fil pilote.
- Coloris blanc satiné.

Le chauffage soufflant aura une homologation CE, NF électricité, classe II, IP 24, IK 08



IP 24
IK 08



Ariane 2

Garantie : 2 ans

Référence	Puissance (W)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur* (mm)	Poids (kg)
Ariane 2					
1523-7 BB	1000 / 2000	410	460	145	6,0

* Avec le dossier, ajouter 22 mm à l'épaisseur.

Ariane 2

Destination et utilité :

Chauffage d'ambiance. Cet appareil de chauffage électrique direct est prévu pour des locaux d'habitation individuel ou collectif, dans le neuf ou l'existant.

Mise en œuvre :

Elle doit être réalisée conformément aux normes d'installation prévues par la NF C 15-100. Ainsi, dans les pièces d'eau il conviendra de respecter les dispositions suivantes : selon les besoins, l'appareil pourra être installé dans le volume 2 (c'est-à-dire dans un espace de 0,6 m autour de la baignoire ou de la douche à condition toutefois que les commandes ne soient pas accessibles depuis celle-ci et qu'il soit répertorié "Classe II, protection IP 24"), ou dans le volume 3 (c'est-à-dire, dans un espace situé à 2,40 m de la baignoire ou de la douche). Les interrupteurs et autres dispositifs de commande devront être installés de façon à ce qu'une personne dans la baignoire ou dans la douche ne puissent les toucher. En outre, l'appareil ne devra pas être installé sous une prise de courant.

Pose de l'appareil :

La pose de l'appareil devra être réalisée en respectant les conditions suivantes : l'appareil sera installé avec le dossieret lui correspondant et livré avec celui-ci. La pose se fera à une hauteur minimum de 15 cm du sol afin de dégager les sorties d'air et le dossieret sera fixé par vis et chevilles afin de garantir la solidité de l'ensemble. Pour de raisons de sécurité, de bonne circulation de l'air et de bon fonctionnement, un espace de 50 cm sera maintenu devant et au-dessus de l'appareil et de minimum 15 cm de part et d'autre. L'installation de l'appareil sera faite de telle manière que les commandes seront facilement accessibles. Dans un souci de bon fonctionnement, on fera en sorte de ne pas placer l'appareil dans un courant d'air, ce qui aurait pour conséquence de perturber le bon fonctionnement de sa régulation. De plus, il est strictement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées et sorties d'air des appareils, ce qui pourrait occasionner un danger potentiel et un risque d'endommagement de l'appareil.

Dans un souci d'optimisation des consommations d'énergie, il recommande, pour des pièces d'une surface supérieure à 20 m², ou dont les déperditions de chaleur serait trop importante (<2000 Watts) d'installer deux appareils.

Raccordement électrique :

- Conformément à la norme NF C 15-100, le raccordement au secteur se fait à l'aide d'un câble 3 fils, phase neutre et fil pilote par l'intermédiaire d'un boîtier de raccordement.
- Alimentation en 230 Volts monophasé 50 Hz.
- Section de conducteur en cuivre électrique normalisée d'au moins 1,5mm² pour une puissance maximum de 2300 W.
- Interdiction formelle de raccorder par prise courant.
- Interdiction de raccorder l'appareil à la terre.
- Un circuit ne peut alimenter plus de 5 appareils.
- Chaque circuit doit aboutir à une boîte de connexion encastrée dans le mur au dos du radiateur avec la contrainte d'être placée à 5 cm minimum du sol pour les pièces principales et 25 cm dans les pièces et locaux humides (le volume 1 interdit l'emploi de boîte de connexion et pour le volume 2, elle doivent être de type IP X4).
- Un dispositif de coupure omnipolaire avec une distance d'ouverture de contact d'au minimum 3 mm doit équiper l'installation.
- L'alimentation des appareils d'une même pièce devra être issue directement du tableau de répartition pour favoriser l'évolution.
- Tous les fils pilotes doivent aboutir au tableau et être repérés de manière visible et rendre identifiable leur affectation précise. Ils doivent être équipés d'un organe de coupure.
- Un disjoncteur divisionnaire protégera chacun des circuits (phase + neutre) et assurera le sectionnement et la commande c'est-à-dire, la coupure de l'alimentation.
- Courant assigné maximal : 16 A pour une section de conducteur en cuivre 1,5 mm².
- La protection des personnes est Garantie par une fonction différentielle qui pourra être intégrée au disjoncteur de branchement.
- Dans le cas d'une installation dans une pièce d'eau équipée d'une baignoire ou d'une douche, l'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

Régulation et programmation

- La régulation est numérique, de qualité NF électricité performance Cat. C.
- La variation de température au centre de la pièce devra être inférieure à 0,5°C
- La dérive est limitée à 1,5°C.
- Les appareils seront équipés d'une régulation électronique numérique recevant à distance ou par cassettes intégrées compatibles (Progress) six ordres de fonctionnement : Confort, Confort - 1°C, Confort - 2°C, Eco, Hors-Gel, Arrêt du Chauffage.
- Le "Niveau de confort" correspond à la température voulue dans une pièce de vie principale.
- Le "Niveau Confort - 1°C", c'est l'abaissement de la température Confort de 1°C environ.
- Le "Niveau Confort - 2°C", c'est l'abaissement de la température Confort de 2°C environ.
- Le "Niveau Eco" est un niveau de température inférieur au "Niveau de Confort", appliqué en cas d'absence ou de nuit. Cet abaissement de température est réglé à -3,5 °C par défaut.
- Le "Niveau Hors-Gel" est un niveau de température de 7°C environ et qui s'applique en cas d'absence prolongée.
- La fonction programmation est optionnelle. Elle automatise l'alternance des températures "Confort" et "Eco" en fonction d'un cycle hebdomadaire.
- Les températures peuvent réglées pièce par pièce.

Ariane 2

Chauffage soufflant

- Ariane est un chauffage soufflant compact, équipée d'une minuterie et d'un filtre antipoussière.
- Idéal pour un besoin de chaleur immédiat (2000 W) ou en complément d'un chauffage principal.(1000 W)

Caractéristiques

- Résistances à faible inertie thermique.
- Boîtier de commande en partie supérieure, capot de protection métallique.
- Thermostat électronique.
- Sélecteur de réglage du thermostat qui régule la température sur 1000 W.
- Sélecteur de minuterie de marche forcée sur 2000 W, réglable de 0 à 60 mn et annulable.
- Programmable par fil pilote en 4 ordres (Confort, Eco, Hors-gel, Arrêt chauffage).
- Commutateur marche/arrêt chauffage.
- Sécurité thermique automatique.
- Fixation par dossier encliquetable.
- Carrosserie acier. Peinture époxy polyester polymérisé.
- Sortie d'air par grille à lamelles orientées, bas de la façade
- Soufflerie par turbine tangentielle silencieuse protégée par un filtre anti-poussière nettoyable avec voyant de saturation.
- Livré de série avec cordon 2 fils + fil pilote.
- Coloris blanc satiné.



Ariane 2



Ariane 2

Référence	Puissance (W)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur* (mm)	Poids (kg)
Ariane 2					
1523-7 BB	1000 / 2000	410	460	145	6,0

* Avec le dossier, ajouter 22 mm à l'épaisseur.